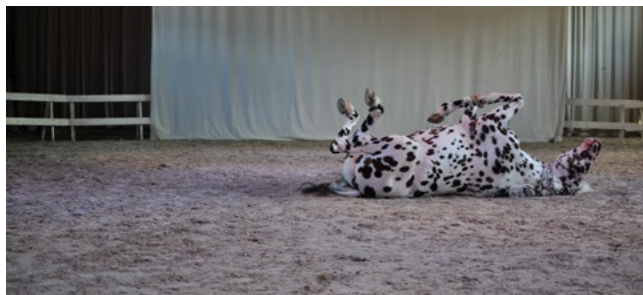


I – ÉVÉNEMENT EN LIEN AVEC LE CHEVAL

PRÉSENTATION

Un événement permet à une structure soit de participer à un événement existant pour faire la promotion de sa structure, cela passe généralement par la location d'un emplacement que ce soit un salon ou une compétition, soit d'organiser un événement dédié à la structure. Cela peut être une compétition, une foire ou un spectacle. Cela peut être l'occasion de faire connaître votre structure et d'attirer du public.



ETAPES POUR LA CRÉATION D'UN ÉVÉNEMENT

Un événement, peu importe sa nature et sa taille, a toujours des étapes récurrentes à anticiper. Vous en trouverez ici une liste non-exhaustive.

Organisation interne :

En fonction de la forme du porteur de projet, l'équipe sera plus ou moins importante. Il est important de se répartir le travail par thématique rapidement en prévoyant une personne pour superviser le projet dans sa globalité. De plus, des organismes extérieurs peuvent vous accompagner dans la mise en tourisme de votre événement tels que le Conseil des Chevaux de Normandie et votre Office de Tourisme.

Identifier la cible :

En fonction des types de touristes que vous souhaitez attirer, par exemple familiale, professionnelle, etc., vous prévoyez une programmation et des animations différentes.

Étude de faisabilité :

Il est important de réfléchir au projet en amont afin de s'assurer que les moyens déployés correspondent à votre cible et vous permettent d'anticiper le budget et le lieu nécessaire. De plus, monter un dossier au préalable est indispensable si vous souhaitez faire des demandes de subvention.

La programmation :

Quel que soit le type d'événement que vous souhaitez créer, il s'articulera autour d'une programmation qu'elle soit sportive, culturelle ou touristique accessible au grand public.

Animation :

La question des animations ne doit pas être à négliger, cela rend l'événement plus festif, et il faut que cela corresponde à la cible que vous souhaitez toucher tel que, par exemple, les familles en mettant à disposition des activités pour les enfants.

Sécurité :

En fonction du nombre de personnes accueillies vous devrez prévoir du personnel ou des bénévoles pour la sécurité en fonction du type d'événement. De plus, dans le cadre de situation sanitaire exceptionnel il est impératif de prévoir des dispositifs permettant le respect des mesures gouvernementales en vigueur.

Accueil visiteurs :

Il est important de prévoir des aménagements et du personnel pour garantir un accueil de qualité. Cela démarre avec la signalétique pour venir, le parking, un acheminement facile vers les lieux et du personnel à l'entrée pour guider, informer et vérifier les billets si nécessaire.

Accueils participants :

Il est important de prévoir un accueil soigné de vos participants afin de garantir une bonne appréciation et un bon déroulement, avec un accueil personnalisé, des facilités pour les hébergements et les repas, du matériel adéquat pour leur performance et des informations claires et précises sur les horaires et adresses.

Accueils équidés :

Il est impératif de garantir des installations dédiées, de l'eau et de la nourriture pour les équidés ainsi que de l'espace pour les véhicules et le matériel dans des conditions satisfaisantes en termes de sécurité et de conditions sanitaires. De plus, selon l'événement il est important de prévoir des itinéraires différents pour les équidés et les visiteurs afin que les flux ne se croisent pas pour des questions de sécurité.

Communication :

Un événement est la meilleure occasion de faire connaître votre structure et vos services, assurez-vous de prévoir de l'affichage dans les alentours et de contacter la presse. De plus, ce poste implique la création de partenariats avec les structures locales telles que les offices de tourisme par exemple.

Comptabilité :

Un événement suscite de nombreux achats et nécessite un travail de suivi du budget prévisionnel et de comptabilité à anticiper.

Administration :

De la même façon, des déclarations sont à prévoir auprès de la mairie pour la création d'un événement, de la SACEM pour la musique ou encore de l'Urssaf si vous embauchez du personnel à cette occasion.

FORMALITÉS

Les formalités diffèrent selon la taille de l'événement et la discipline dans le cas d'une compétition. Pour les compétitions, vous trouverez les réglementations sur le site de la FFE par discipline. [En savoir plus ici](#)

► **FICHE RÉGLEMENTATION DE L'INSTITUT DU DROIT ÉQUIN EN ANNEXE**

II – ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

SUBVENTIONS

RÉGION NORMANDIE

► Subvention pour l'organisation d'événement sur des thématiques précises

La Normandie a la chance de disposer d'une très grande diversité de territoires et donc d'offres touristiques potentielles. Pour valoriser cette diversité, la Région Normandie souhaite encourager le développement événementiels territoriaux d'envergure régionale en proposant un dispositif d'accompagnement dédié. Ce dispositif vise à accompagner les projets d'événements se déroulant sur le territoire normand et en lien avec les thématiques développées au sein des Destinations d'excellence identifiées par la stratégie touristique régionale (Médiéval, Mémoire, Impressionnisme et Mont Saint Michel et sa Baie).

[En savoir plus ici](#)

RÉGION NORMANDIE
Place Reine Mathilde CS 50523 CAEN Cedex 1 Service
Tourisme, 02 31 06 95 72,
tourisme@normandie.fr - [Site internet](#)

DÉPARTEMENT MANCHE

► Subvention pour des investissements de matériel servant à accueillir les publics

Le projet doit répondre à l'une des trois thématiques décrites ci-dessous :

- Aménagements ou équipements permettant un accueil optimal du public et une visibilité du site (signalétique, panneaux de communication, accès aux personnes à mobilité réduite, local d'accueil, acquisition de tribunes...)
- Aménagements ou équipements liés à l'accueil des chevaux (acquisition de boxes démontables, rénovation de boxes, de stalles...)
- Aménagements ou équipements liés aux pistes et carrières (acquisition d'obstacles, de lices, installation d'un arrosage automatique, acquisition de matériel pour l'entretien des pistes...).

[En savoir plus ici](#)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MANCHE
Direction des nouvelles ruralités, 50050 Saint-Lô cédex,
02 33 05 97 68
annabelle.leborgne@manche.fr - [Site internet](#)

DÉPARTEMENT SEINE-MARITIME

► Subvention pour l'organisation de certains événements

Congrès et manifestations diverses : Aide à l'organisation de congrès et manifestations diverses se déroulant dans le département. Une aide peut être allouée exceptionnellement pour des manifestations se déroulant hors département lorsque celles-ci contribuent à la promotion du département.

[En savoir plus ici](#)

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
Hôtel du Département, Quai Jean Moulin, CS 56101, 76101
ROUEN CEDEX, 02 35 03 55 55 - [Site internet](#)

DÉPARTEMENT CALVADOS

► Soutien aux congrès, colloques et manifestations exceptionnelles

Aide pour les manifestations agricoles : Trois types de manifestations agricoles peuvent prétendre à l'aide départementale : Manifestation liée à la promotion de race ; Manifestation d'envergure départementale liée à un produit emblématique ; Manifestation d'envergure départementale sans mise en valeur d'un produit emblématique.

[En savoir plus ici](#)

DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Carole Aix, 1 place Gambetta, 14000 Caen
02 31 57 14 66 - [Site internet](#)

DÉPARTEMENT EURE

► Subvention aux événements culturels

Soutien aux événements et projets : Tous les domaines culturels y sont représentés tels que le théâtre, la musique, la danse, les arts plastiques, la lecture, le patrimoine, les saisons culturelles... Les projets d'envergure locale, les projets atypiques singuliers et les projets d'envergure régionale sont étudiés dans ce cadre.

[En savoir plus ici](#)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE
Hôtel du Département, 14 boulevard Georges Chauvin, CS
72101 - 27021 Evreux cedex
02 32 31 50 50 - [Site internet](#)

DÉPARTEMENT ORNE

► Subvention pour les compétitions équestres dans l'Orne

Ces subventions ont pour objectif de faciliter l'organisation de compétitions par des associations, centres équestres, exploitations agricoles et syndicats, mais aussi de les promouvoir. Les montants alloués varient selon le niveau et la discipline du concours.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE
27 boulevard de Strasbourg 61017 Alençon Cedex
GAHERY.Pascal@ORNE.fr - 02 33 81 60 58 / 02 33 81 60 00
[Site internet](#)

INFORMATIONS UTILES

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'EQUITATION

► Informations sur l'organisation de compétitions

Toutes les informations concernant l'organisation d'un concours sont dans Tout savoir. Il s'agit d'une aide en ligne vous permettant d'organiser au mieux vos concours amateur et pro. Compte, DUC, engagements, résultats... Vous y trouverez toutes les réponses à vos questions.

[En savoir plus ici](#)

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
02 54 94 46 00,
[Contacter la FFE - Site internet](#)

INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION

► Informations sur l'organisation de compétitions

L'IFCE possède des ressources sur le sujet. Il a notamment édité un guide pratique pour organiser une compétition équestre écrit par Jean-Michel Foucher, ou encore organisé un webinar sur cette thématique.

[En savoir plus ici](#)